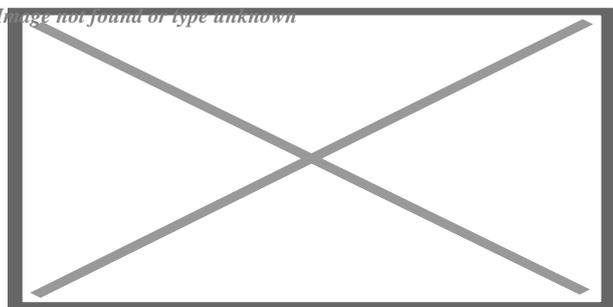


# *Il n'y a pas de fumée sans feu.*

---

Image not found or type unknown



**Jovenel Moïse et sa femme Martine Moïse à Port-au-Prince en mai 2018. © Crédit photo : HECTOR RETAMAL/AFP**

Par Guillermo Alvarado

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions et pour prévoir quelles seront les conséquences de l'assassinat condamnable du président haïtien, Jovenel Moïse, mais certainement il constitue un élément qui vient s'ajouter à la longue crise politique que vit le pays caribéen, pratiquement depuis sa naissance.

Le 1er Janvier 1804, lorsqu'on a déclaré l'indépendance après la première révolution d'esclaves triomphante au monde ; les métropoles européennes, et plus tard les États-Unis, ont fait tout ce qui était à leur portée pour que la nation haïtienne soit non viable.

En échange de la reconnaissance de la souveraineté de son ancienne colonie, la France a imposé une lourde charge financière, que le peuple haïtien a dû payer jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et qui a constitué un frein permanent pour son développement économique.

Au début du XX siècle, Haïti était un pays appauvri, une condition à laquelle il n'a jamais pu échapper, avec des institutions très fragiles, des services publics inefficaces et une petite bien que vorace bourgeoisie, que l'écrivain Fernand Hibbert a décrite magistralement dans son roman « Séna » .

À partir de 1910 les États-Unis sont devenus protagonistes de la tragédie haïtienne et ils continuent de l'être actuellement.

À cette année-là, le président William H. Taft a envoyé le corps de l'infanterie pour protéger des financiers qui s'étaient approprié de la Banque Nationale d'Haïti.

Un peu plus tard, en 1915, Woodrow Wilson a donné des ordres d'envahir la nation antillaise et il a mis sous l'administration de Washington son gouvernement, son armée, ses douanes et ses finances, de sorte qu'elle est devenue un protectorat ou plutôt une colonie.

Cette occupation a duré 18 ans et elle a été responsable de la mort de milliers de personnes. Lorsque les troupes se sont retirées, elles ont laissé une Constitution rédigée aux États-Unis.

L'intromission de la puissance du Nord s'est renforcée lorsqu'en 1957, la dictature de François Duvalier s'est installée. Celle-ci s'est étendue jusqu'en 1986, année à laquelle le fils de Duvalier, aussi criminel que son père, a été renversé par une insurrection populaire.

De toutes manières, Washington a toujours maintenu un pied et la moitié de l'autre dans le pays. Le tremblement de terre de 2010 lui a permis, par le biais d'un groupe d'organisations, y compris la Fondation Clinton, de renforcer son contrôle économique, social et politique, d'où émanent presque toutes les misères de ce peuple.

Le contexte s'aggrave en raison du contrôle qu'exercent des bandes criminelles dans différentes régions de la géographie haïtienne.

L'assassinat de Moïse fait partie de ce paysage sombre, de là, l'urgence de faire un appel à la paix, au calme et à la recherche d'une solution pour que finalement, après deux siècles, ce peuple puisse forger son propre destin comme il faut.

---

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/263296-il-ny-a-pas-de-fumee-sans-feu>



**Radio Habana Cuba**